



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 septembre 2022

Délibération n° 22C/06/10

Date de convocation : 8 septembre 2022	Nombre de conseillers	
Date de publication : 23 septembre 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 54 Pouvoirs : 5 Votants : 59

Objet : Attribution d'un fonds de concours à Essuiles-Saint-Rimault pour son Centre de Premières Interventions

L'an deux mil vingt-deux, le 15 septembre, à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MME BONNET Catherine, M. BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DEAUCOURT Josette (suppléante de M. CARRE Christophe), MM DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, MMES DOLLEZ Colette, DOUA Madeline (suppléante de M. PAUCELLIER Hervé), MM DUBOUIL Bernard, DUCHESNE Robert (suppléant de M. CANDELLOT Bertrand), DUPONT Didier, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEBVRE François, LEFEBVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, M. WAFFELAERT Eric.

Soit conseillers, 54 formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Etaient excusés : M AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe) et MME DELAMARRE Béatrice.

Etaient absents : MME BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, DENEUFBOURG Xavier, DOISY Hubert, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GIGNON Christophe, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, M. WELLCAN Pierre.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME VERLEYE Eliane (Quinquempoix) à M. WAFFELAERT Eric (Brunvillers la Motte) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Coivrel) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MME BOURGOIN Martine et M. PETIT Jean-Luc

Le président Frans DESMEDT rappelle aux membres présents que le Centre de Premières Interventions de la commune d'Essuiles est l'un des derniers centres existant du Plateau Picard. Une demande de fonds de concours a été adressée par la commune à la communauté de communes pour aider à financer l'équipement de ce centre.

Il est proposé l'attribution du fonds de concours suivant :

- Commune de Essuiles : Centre de Premières Interventions (équipement)
 - Dépense prévisionnelle : 10 649,11 € HT
 - Plan de financement :
 - Fonds de concours CCPP (50 %) 5 324,55 €
 - Fonds propres de la commune 5 324,56 €

Les modalités de versement du fonds de concours seront précisées dans la convention d'attribution.

Le Conseil,

Vu l'article 186 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5214-16 V ;

Vu les statuts de la communauté de communes du Plateau Picard et notamment l'article 13 en matière de secours et de lutte contre l'incendie ;

Considérant l'intérêt pour le territoire du Plateau Picard de soutenir et d'améliorer la qualité du service rendu à la population en matière de secours et de lutte contre l'incendie ;

Considérant l'intérêt pour les habitants du Plateau Picard de bénéficier d'un Centre de Premières Interventions ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

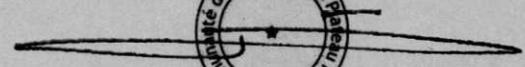
DECIDE d'attribuer les fonds de concours suivants :

COMMUNE BENEFICIAIRE	MONTANT MAXIMUM	pour	contre	abstention
Essuiles Secours et lutte contre l'incendie (équipement d'un Centre de Premières Interventions)	5 324,55 €	58	0	1

AUTORISE le président ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT



Acte publié ou notifié le 23 septembre 2022